

# l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

**L'Ardennais** Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Gagner le titre du Sécateur d'Or

## Gagner le titre du Sécateur d'Or

Par *Anonyme*

Créé le 02/11/2010 11:00

### Rencontres. Valorisation du savoir-faire de la vigne.

Les Rencontres internationales des salariés agricoles et viticoles se dérouleront les 4, 5 et 6 mars 2011 à Albi, dans le Tarn. Cet événement, organisé par la Fédération nationale Asavpa (Association des salariés agricoles et viticoles) avec la participation des régions et départements de France, réunira 800 salariés et exploitants agricoles et viticoles mais aussi une quinzaine de délégations étrangères (Argentine, États-Unis, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Turquie, Pologne, Italie...). Ces Rencontres internationales visent à valoriser le savoir-faire tant des salariés que des exploitants agricoles et viticoles. Pour ce faire, deux concours nationaux seront organisés : la taille de la vigne, réunissant 350 concurrents pour décrocher le titre des « Sécateurs d'Or », et la conduite de matériel agricole, auquel participeront au maximum 50 concurrents. Si vous êtes tailleur de vigne ou conducteur d'engins agricoles, en formation agricole-viticole et que vous souhaitez défendre les couleurs de la Champagne lors de ce rendez-vous, l'Asavpa de la Marne organise actuellement des sélections pour intégrer l'équipe régionale. En viticulture par exemple, des concours de taille départementaux se sont d'ores et déjà tenus, avec notamment un public en formation viticole. L'association prodiguera, entre autres, des conseils pratiques sur la taille Guyot simple et les gestes de prévention à acquérir afin de développer ses compétences et affronter les concurrents venus de la France entière.

Pour participer aux sélections régionales, il vous suffit de contacter Jacky Janin de l'Asavpa de la Marne, au 06.71.71.57.27.

### [Photos / vidéos](#)

Auteur :

Légende : Ces Rencontres internationales valorisent le savoir-faire tant des salariés que des exploitants.

**Visuel 1:**